

Dans la fonction publique, les femmes restent souvent des exécutantes

17 janvier 2019



Près des deux tiers des emplois de la fonction publique sont occupés par des femmes selon les données publiées par le ministère de l'Action et des Comptes publics [1]. Un secteur largement féminisé, contrairement au secteur privé où elles ne représentent que 46 % des emplois. Mais la présence des femmes s'amenuise à mesure que l'on grimpe dans la hiérarchie. Elles ne sont que 41 % à occuper un emploi d'encadrement supérieur et de direction.

C'est au sein de la fonction publique hospitalière (FPH) que les femmes sont les plus représentées (78 % de l'ensemble des emplois), principalement dans les filières administratives et soignantes, où près de neuf agents sur dix sont des femmes, comme, par exemple, dans les établissements hospitaliers ou les foyers-logements pour personnes âgées. Domaines où les femmes occupent près de la moitié des postes de direction : 48 % des directeurs d'hôpitaux ou encore un tiers des ingénieurs hospitaliers en chef sont des femmes.

Après la FPH, la fonction publique territoriale (FPT) est celle qui emploie le plus de femmes (61 %). Elles occupent pratiquement (95 %) tous les postes dans le secteur social et médico-social, administratif (82 %), mais les femmes sont quasiment absentes dans les services d'incendie et secours (5 %) et peu représentées dans les emplois de sécurité et de police municipale (23 %), comme dans ceux liés au sport (28 %). La représentation des femmes au sein des emplois d'encadrement et de direction de la FPT tombe en revanche à 31 %. 41 % des administrateurs territoriaux et un quart des ingénieurs territoriaux en chef, par exemple, sont des femmes.

Enfin, la fonction publique d'État (FPE) fait office de mauvais élève en matière d'égalité professionnelle. Si plus de la moitié de l'ensemble des postes sont occupés par des femmes (55 %), les emplois d'encadrement et de direction sont majoritairement masculins : seulement 33 % sont féminisés. Parmi les cadres dirigeants nommés par décret du président de la République, un quart des ambassadeurs, 17 % des préfets, un tiers des directeurs d'administration centrale des services centraux des ministères sont des femmes.

* Donnée 2015.

Source : Insee, ministère de l'Action et des Comptes publics - Données 2016 - © Observatoire des inégalités

Les femmes dans la fonction publique		
	Part de femmes dans l'ensemble des emplois	Part de femmes dans les emplois d'encadrement supérieur et de direction
	Unité : %	Unité : %
Fonction publique d'État	55,3	32,7
Fonction publique territoriale	61,3	30,8
Fonction publique	77,7	47,6

Les femmes dans les emplois d'encadrement supérieur et de direction de la fonction publique		
	Part de femmes en 2010	Part de femmes en 2016
	Unité : %	Unité : %
Fonction publique d'État	26,5	32,7
Ambassadeurs	8,7	22,7

Les femmes dans les emplois d'encadrement supérieur et de direction de la fonction

publique

Unité : %

», ministère de l'Action et des Comptes publics.

[1]«

Part de femmes en 2010

Part de femmes en 2016

	Part de femmes en 2010	Part de femmes en 2016
• Emplois : Directeurs	9,2	16,5
• Accueil > Femmes et hommes > Recteurs d'academie	23,3	48,3
• Adresse de cet article : https://www.inegalites.fr/Dans-la-fonction-publique-les-femmes-restent-souvent-des-executantes Directeurs d'administration centrale	25,7	34,2
Fonction publique territoriale	24,0	30,8
Administrateurs territoriaux	36,6	41,2
Ingénieurs territoriaux en chef	17,2	24,7
Fonction publique hospitalière	43,5	47,6
Directeurs d'hôpital	40,0	48,4
Ingénieurs hospitaliers en chef	35,5	33,2